



PROPOSITION DE STAGE POUR 2020

BP 11283 – 84911 AVIGNON CEDEX 9

Tél. : 04.90.84.01.70

secretariat@grab.fr / www.grab.fr

La biodiversité fonctionnelle comme premier levier de gestion des ravageurs en maraîchage sous abri (Expérimentation système)

Dans le cadre d'un programme national d'expérimentation (ECOPHYTO DEPHY EXPE), le ou la stagiaire participera à des travaux (mise en place, suivi des essais...) concernant la biodiversité fonctionnelle en maraîchage. Différents aménagements agroécologiques (bandes fleuries, plantes relais, zones réservoirs...) visant à renforcer les populations d'auxiliaires indigènes ont été et seront de nouveau mis en place à l'échelle d'une exploitation. Des suivis floristiques et entomologiques des différents aménagements, des suivis dans la culture (ravageurs, auxiliaires, mesures agronomiques) seront réalisés chez un maraîcher en AB. Ces suivis permettront de piloter, en lien fort avec le producteur, les stratégies de gestion des ravageurs, selon des règles de décision communes aux partenaires du projet. L'enjeu est d'optimiser et fiabiliser ces règles de décision qui concernent la gestion des aménagements (avec notamment d'éventuels transferts actifs des auxiliaires vers la culture), et le déclenchement de la lutte biologique par lâcher. Les traitements ne sont envisagés qu'en ultime recours. L'objectif de cet essai système est de quantifier au niveau de la culture le service rendu par les aménagements réalisés de façon globale (baisse des dégâts de ravageurs, économie d'intrants dont auxiliaires achetés) en s'assurant que les contraintes (coût des plants, main d'œuvre) restent compatibles avec le maintien de la performance de l'exploitation.

Ce stage implique un fort intérêt pour les insectes. Il allie :

- travail de terrain (échantillonnages, observations, contacts avec le producteur...) et laboratoire (identifications entomologiques),
- agronomie et écologie.

Conditions du stage :

- Dates ou durée du stage : 6 mois à partir de mars
- Lieu : GRAB (Avignon) et parcelle du producteur
- Niveau minimum requis : Master 2 ou Ingénieur agri/agro
- Indemnisation forfaitaire légale
- Logement possible à proximité (demander les contacts)
- Permis B indispensable
- Responsable : Jérôme Lambion (jerome.lambion@grab.fr)